

Bachelier en Comptabilité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

CT201 Création d'un projet d'entreprise			
Code	ECCM2B01CPE	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	84 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Michel SERVAIS (michel.servais@helha.be) Marie-Christine D'AMBROSIO (marie-christine.dambrosio@helha.be) Laëtitia SMAGAS (laetitia.smagas@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but de permettre à l'étudiant d'utiliser tous les outils nécessaires à la création, la gestion d'une entreprise ainsi qu'à la défense d'un projet d'entreprise.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, lors d'un examen écrit :

- d'utiliser adéquatement les outils de communication professionnelle ;
- de développer, en équipe, un esprit entrepreneurial par la mise en œuvre d'une idée innovante ;
- d'apprécier la rentabilité d'un projet d'investissement d'une entreprise ;
- d'intégrer, lors de mises en situation, les bases théoriques fondamentales, permettant d'appréhender les dimensions psychosociales et organisationnelles de la vie en entreprise et de les relier à des expériences vécues ;

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECCM2B01CPEA	Création d'un projet d'entreprise	60 h / 6 C
ECCM2B01CPEB	Communication professionnelle	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 80 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCM2B01CPEA	Création d'un projet d'entreprise	60
ECCM2B01CPEB	Communication professionnelle	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Création d'un projet d'entreprise			
Code	3_ECCM2B01CPEA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Christine D'AMBROSIO (marie-christine.dambrosio@helha.be) Marie-Christine D'AMBROSIO (marie-christine.dambrosio@helha.be) Laëtitia SMAGAS (laetitia.smagas@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour but de sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat par la découverte d'outils nécessaires à la création, à la gestion d'entreprise.

Cette activité d'apprentissage a également pour but de permettre à l'étudiant de poursuivre un projet d'entreprise en utilisant tous les outils et ressources nécessaires à la création d'entreprise de manière concrète ainsi qu'à sa défense devant des professionnels, experts externes et enseignants.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- de gérer un projet en équipe
- de réaliser un Business Plan
- de trouver une idée innovante et de la mettre en pratique en réalisant notamment une étude de marché, une analyse swot et marketing, une analyse de la concurrence
- de réaliser un plan financier concret
- de présenter l'état d'avancement de son projet d'entreprise et de le défendre devant des experts et enseignants

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'activité d'apprentissage consiste à mettre l'étudiant dans une situation de création d'un projet entrepreneurial sur base d'une idée innovante de son équipe de travail

Différents sujets seront traités pour l'aider:

- séance de créativité
- rappel sur les études de marché
- conférence sur les étapes à la création d'entreprise
- rappel des analyses swot
- le positionnement du produit ou du service

Des rencontres et échanges avec différents experts viendront compléter l'acquisition d'outils nécessaires à l'entrepreneuriat.

Démarches d'apprentissage

L'activité d'apprentissage se réalise sur base d'un projet de groupe. Chaque groupe d'étudiant est amené à créer son propre projet avec son propre business plan.

Les enseignants se positionnent comme des accompagnateurs visant à leur fournir les aides nécessaires à la progression de leur projet. Les enseignants recevront plusieurs conférenciers sur des thèmes bien précis : étude de marché, démarche à la création d'entreprise, plan financier...

Les étudiants recevront également l'avis d'experts externes qui leur donneront des conseils pertinents à la progression de leur travail. Il est néanmoins indispensable que les étudiants utilisent et transposent toutes les matières acquises dans d'autres activités d'apprentissage afin de mener à bien leur projet comme la comptabilité, la TVA, le droit, le marketing, entre autres.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants sont suivis par leurs enseignants qui vont les coacher tout au long de leur projet et les rediriger si nécessaire.

Approche par cas pratiques et essais-erreurs.

Sources et références

Divers notes et ressources des enseignants seront à disposition des étudiants via la plateforme Connected.

Guide du jeune entrepreneur édité par les jeunes entreprises

le site lje.be

Revue "Guide du jeune entrepreneur" fourni par les jeunes entreprises

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Guide du jeune entrepreneur édité par les jeunes entreprises

le site lje.be

Revue "Guide du jeune entrepreneur" fourni par les jeunes entreprises

Rencontre avec des experts extérieurs
conférences

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les étudiants seront évalués sur base de l'évolution de leur projet. Ils seront ainsi amenés à présenter et défendre, en groupe, leur idée devant les experts extérieurs et leurs enseignants. Ils devront également produire un dossier écrit de 15 pages dont les modalités seront communiquées en cours d'activité d'apprentissage par les enseignants.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Prj	100	Prj	100

Prj = Projet(s)

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

L'une des compétences clés est la capacité à gérer un projet en groupe. Il est donc indispensable que l'étudiant se confronte à la réalité de la gestion d'un groupe au travail. Chaque groupe devra donc veiller à effectuer un travail de façon collective avec une répartition solidaire des tâches à effectuer par les différents étudiants d'un même groupe. Les étudiants sont donc responsables de la bonne gestion de leur groupe.

Cependant, la note finale peut différer entre les étudiants d'un même groupe : absence aux ateliers, faible ou implication inexistante lors des coachings, détails du projet non maîtrisés, etc.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Communication professionnelle			
Code	3_ECCM2B01CPEB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Michel SERVAIS (michel.servais@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à transmettre des outils de communication professionnelle, qu'ils soient écrits ou oraux.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'UE, l'étudiant sera capable:

- I. Suite à des séances de travaux de groupe, de rédiger et structurer en groupe un dossier sur une problématique choisie, en respectant les consignes de présentation, y compris pour la table des matières et la bibliographie, et en utilisant une orthographe et une syntaxe correctes;
- II. Suite à des séances de travaux de groupe, de présenter en groupe un exposé de 5' sur une problématique choisie, en utilisant un support (audio)visuel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours alterne des exposés magistraux sur les outils de communication professionnelle et des séances de travaux de groupe utilisant ces outils afin de développer le projet d'entreprise.

Démarches d'apprentissage

Le cours tire parti du projet d'entreprise imaginé par les étudiants afin de les placer dans un contexte fictif d'insertion professionnelle. L'enseignant se positionnera comme un accompagnateur pédagogique visant à fournir aux étudiants les techniques et les concepts adéquats pour développer leur projet.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant utilise l'évaluation formative.

L'étudiant peut aussi demander des séances individuelles afin d'améliorer sa pratique.

Sources et références

Fiches et devoirs sur Connected.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Fiches et devoirs sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant remettra l'ensemble de ses travaux dans un portfolio final représentant le travail de l'ensemble du groupe. Les différents travaux recevront alors une évaluation certificative. Les validations YEP feront office d'épreuves intégrées.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evo + Eve	25	Exe + Exo	75	Exe + Exo	100

Evo = Évaluation orale, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Les résultats de l'évaluation du Q1 sont repris dans l'évaluation finale. En cas d'échec dans l'AA, seuls les travaux en échec devront être représentés en Q3. Les points des travaux réussis seront reportés. L'exposé et le dossier ne devront plus être représentés en cas de réussite de l'AA Communication professionnelle 2.

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session de septembre quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction

En cas d'échec, l'évaluation du Q3 est similaire à l'évaluation du Q2.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).